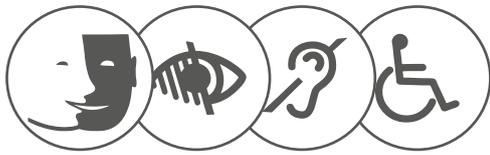




Commission Nationale Judo
et Personnes en Situation de Handicap

FICHE CONSEIL AUX ENSEIGNANTS



FEDERATION FRANCAISE DE JUDO



Commission nationale judo et personnes en situation de handicap
(CNJPSH)

Responsable : Pierre Menand

Cadre technique national : Olivier Busnel

Secrétariat : stephanie.castella@ffjudo.com

Formateur régional JPSH de votre ligue

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT ADAPTE (FFSA)



Handicaps intellectuel – psychique – troubles du comportement
Commission nationale judo FFSA

Directeur Technique National : Marie Paule FERNEZ

Directeur Sportif Fédéral (DSF) : Patricia Bachelet

FEDERATION FRANCAISE HANDISPORT (FFH)



Handicaps visuel – auditif – physique
Commission nationale judo FFH

Directeur Technique National : Jean MINIER

Directeur Sportif : Olivier Duplan

SITES UTILES

www.ffjudo.com - www.ffa.asso.fr - www.handisport.org



- Qu'attendez-vous de la pratique du Judo ?
- A-t-il pratiqué un autre sport ?
- Peut-il travailler en groupe ? L'a-t-il déjà fait ?
- Contraintes spécifiques et / ou particulières ?

HANDICAP MENTAL ET PSYCHIQUE



- Qui est le référent extérieur pouvant intervenir en cas d'incident.
- Est-il / doit-il être présent en permanence ?
- Est-il autonome ?
(se changer aux vestiaires, aller aux toilettes, ...)
- A-t-il un traitement médicamenteux pouvant changer ou altérer son comportement ?
- A-t-il un blocage par rapport aux contacts ?
- Autres indications utiles à communiquer ?

HANDICAP VISUEL



- Est-il autonome ?
(se changer aux vestiaires, aller aux toilettes, ...)
- Comment voit-il avec ses lunettes ? Sans ?
 - Peut-il distinguer les formes, les couleurs, les mouvements, les distances, ... ?
 - Peut-il chuter ?
 - Fatigabilité ?
- Avertir que les lunettes seront retirées à certains moments de la séance suivant le type d'exercice.



HANDICAP PHYSIQUE



- Qu'est-il capable de faire seul ?
- A-t-il besoin d'une assistance ?
(pour se changer dans les vestiaires, pour aller aux toilettes, ...)
- Avertir que les prothèses seront retirées lors de la séance.

HANDICAP AUDITIF



- Quel(s) mode(s) de communication utilise-t-il ?
 - oral ? *(qualité d'audition ?, avec et sans appareillage)* Parlé ?
 - Lecture labiale ? *(lit sur les lèvres)*
 - Langue des signes
 - Lecture ? Ecriture ?
- En cas d'implant : peut-il chuter ? *(avis médical)*
- Avertir que les prothèses auditives seront retirées à certains moments de la séance suivant le type d'exercice.

HANDICAP MENTAL

Le handicap mental se traduit par la difficulté plus ou moins importante de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision.

Ces difficultés doivent être compensées par un accompagnement humain, permanent et évolutif, adapté à l'état et à la situation de la personne.
(Source UNAPEI)

DEFINITIONS / CARACTERISTIQUES



PRECONISATIONS

Consignes

- Retour au calme systématique lorsque l'on veut donner les consignes (*éviter les bruits parasites*)
- Phrases courtes, termes simples et adaptés
- Utiliser plusieurs canaux de transmission (*verbal, démonstration*)

RESSOURCES

ASSOCIATIONS

www.ffjudo.com
www.ffsa.asso.fr
www.unapei.org

INSTITUTIONS

www.handicap.gouv
www.prnsh.fr

BIBLIOGRAPHIE

Documents
archives fédérales

CONTACTS UTILES :

- Formateur régional JPSH
(*se renseigner auprès de sa ligue*)

- Coordinateur de la
Commission Nationale :

Olivier Busnel
olivier.busnel@ffjudo.com

Pédagogie

- Contenu pédagogique similaire à l'éveil judo (*travail des habiletés motrices et aspect ludique à privilégier*)
- Adaptation en fonction de l'individu
- Accepter le décalage entre l'âge et les capacités réelles de la personne
- Approche du contact au travers d'interfaces (*ceintures, épingles, ballons...*)
- Pédagogie de la réussite :
 - *éviter les échecs répétitifs (prévoir des remédiations)*
 - *laisser l'individu en situation de réussite*

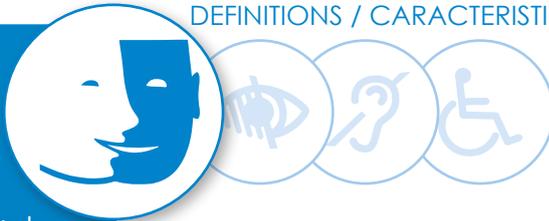
Sécurité

- La démarche doit être progressive du sol vers le haut et insister sur le travail des chutes
- Matérialiser l'espace par des repères visuels
- Ne pas hésiter à avoir une aide humaine (*assistant voire parrainage*)

NB

En cas de situation problématique (*blocage par exemple*), l'enseignant doit savoir accepter de ne pas pouvoir mener à terme la séance prévue (*renoncement possible*)

DEFINITIONS / CARACTERISTIQUES



AUTISME

Définition de l'OMS :
« L'autisme

est un trouble envahissant du développement (TED), caractérisé par un développement anormal ou déficient, manifesté avant l'âge de trois ans avec une perturbation caractéristique du fonctionnement dans chacun des trois domaines suivants :

- interactions sociales réciproques,
- communication,
- comportements au caractère restreint et répétitif »

L'autisme et les troubles qui lui sont apparentés constituent un ensemble de syndromes regroupés dans la classification internationale des maladies (CIM10) sous le terme de « troubles envahissants du développement » (TED)

PRECONISATIONS

Consignes

- Retour au calme systématique lorsque l'on veut donner les consignes (*éviter les bruits parasites*)
- Phrases courtes, termes simples et adaptés
- Utiliser plusieurs canaux de transmission (*verbal, démonstration*)

Pédagogie

- Adaptation en fonction de l'individu
- Favoriser en l'accompagnant une phase d'exploration de l'espace
- S'appuyer sur les rituels et les routines de la séance
- Se référer à la séance précédente (*difficulté d'intégrer un changement*) pour mieux appréhender une situation nouvelle, un nouvel exercice
- Approche prudente en respectant les souhaits de l'enfant
- Approche du contact au travers d'interfaces (*ceintures, épingles, ballons...*)
- Limiter les comportements stéréotypés, comportements auto-agressifs

Sécurité

- La démarche doit être progressive du sol vers le haut et insister sur le travail des chutes
- Matérialiser l'espace par des repères visuels
- Ne pas hésiter à avoir une aide humaine (*assistant voire parrainage*)

RESSOURCES

ASSOCIATIONS

www.ffjudo.com
www.handisport.org
www.ffsa.asso.fr
autisme-france.fr
sesame-autisme.com
sosautismefrance.fr

A titre d'exemple, car il existe de nombreuses associations nationales

INSTITUTIONS

www.handicap.gouv
www.prnsh.fr

CONTACTS UTILES :

- Formateur régional JPSH
(*se renseigner auprès de sa ligue*)

- Coordinateur de la
Commission Nationale :

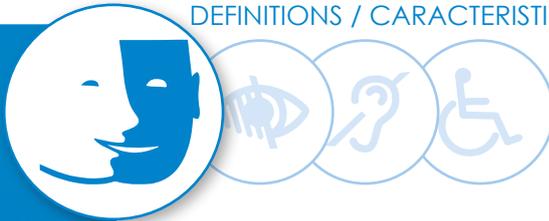
Olivier Busnel
olivier.busnel@ffjudo.com

NB

En cas de situation problématique (*blocage par exemple*), l'enseignant doit savoir accepter de ne pas pouvoir mener à terme la séance prévue (*renoncement possible*)

DEFINITIONS / CARACTERISTIQUES

TRISOMIE



Trisomie 21 ou syndrome de Down : maladie congénitale génétique chromosomique (lié le plus souvent à un chromosome surnuméraire). Elle se caractérise par des anomalies morphologiques, un handicap mental constant et de niveau variable, d'autres anomalies peuvent y être associées (hypotonie musculaire, trouble de la sensibilité, anomalie métabolique, déficit immunitaire, malformations)

PRECONISATIONS

Consignes

- Retour au calme systématique lorsque l'on veut donner les consignes (*éviter les bruits parasites*)
- Phrases courtes, termes simples et adaptés
- Utiliser plusieurs canaux de transmission (*verbal, démonstration*)

Pédagogie

- Contenu pédagogique similaire à l'éveil judo (*travail des habiletés motrices et aspect ludique à privilégier*)
- Adaptation en fonction de l'individu
- Accepter le décalage entre l'âge et les capacités réelles de la personne
- Approche du contact au travers d'interfaces (*ceintures, épingles, ballons...*)
- Pédagogie de la réussite :
 - *éviter les échecs répétitifs (prévoir des remédiations)*
 - *laisser l'individu en situation de réussite*

Sécurité

- La démarche doit être progressive du sol vers le haut et insister sur le travail des chutes
- Matérialiser l'espace par des repères visuels
- Ne pas hésiter à avoir une aide humaine (*assistant voire parrainage*)

RESSOURCES

ASSOCIATIONS

www.ffjudo.com
www.ffsa.asso.fr

INSTITUTIONS

www.handicap.gouv
www.prnsh.fr

CONTACTS UTILES :

- Formateur régional JPSH
(*se renseigner auprès de sa ligue*)

- Coordinateur de la
Commission Nationale :

Olivier Busnel
olivier.busnel@ffjudo.com

NB

En cas de situation problématique (*blocage par exemple*), l'enseignant doit savoir accepter de ne pas pouvoir mener à terme la séance prévue (*renoncement possible*)

DEFINITIONS / CARACTERISTIQUES

HANDICAP
VISUEL



Les personnes en situation de handicap visuel sont atteintes de cécité (personnes aveugles) ou de malvoyance. Les causes peuvent être des maladies comme la cataracte (opacification d'une lentille interne) ou le glaucome (touchant le nerf optique), ou héréditaires. La plupart des personnes atteintes de la cécité développent plus profondément leurs autres sens comme celui du toucher par exemple. (cf. OMS)

PRECONISATIONS

- Vérifier l'accessibilité des lieux
- Sensibiliser les judokas (et parents)
- Ne pas laisser le judoka isolé sur le tatami
- Prévoir un parrain à chaque séance pour les personnes non autonome
- Se renseigner auprès des parents du handicap du judoka
- Les contraintes spécifiques liées à la pratique du judo

RESSOURCES

ASSOCIATIONS

www.ffjudo.com
www.handisport.org

INSTITUTIONS

www.handicap.gouv
www.prnsh.fr

APPLICATIONS

Smartphones

Eye-view

CONTACTS UTILES :

- Formateur régional JPSH
(se renseigner auprès de sa ligue)

- Coordinateur de la
Commission Nationale :

Olivier Busnel
olivier.busnel@ffjudo.com

Consignes

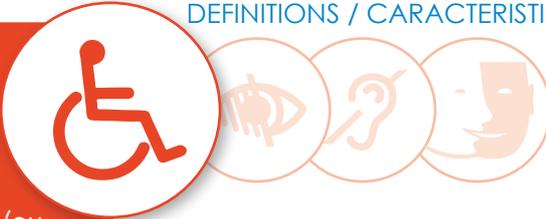
- Visite guidée des lieux et sur le tapis :
 - Prendre en compte la résonance des lieux (perturbation de l'équilibre, fatigabilité plus importante due à une plus grande concentration, ...)
 - Adaptations potentielles en fonction de la luminosité, couleur tapis ou autre (lunettes de soleil, suppression ou diminution de sources lumineuses, ...)
- Caractéristiques particulières du tatami (distance des murs, obstacles, gênes visuelles, ...)
- Vérifier et/ou apprendre l'habillage à l'endroit
- Faire attention aux repères que le non et/ou mal voyant va prendre (marquage spécifique individualisé des affaires au bord du tatami, gourdes, claquettes...)
- Sensibiliser les autres judokas par rapport aux repères nécessaires du non et malvoyant (trajet, place dans les vestiaires, crochet...)
- Présentation générale du groupe

Sécurité

- **Attention** pour les personnes qui portent des lunettes : il sera nécessaire de les retirer à certains moments de la séance suivant le type d'exercice.

DEFINITIONS / CARACTERISTIQUES

HANDICAP PHYSIQUE /MOTEUR



Un handicap moteur (ou déficience motrice) recouvre l'ensemble des troubles (troubles de la dextérité, paralysie, ...) pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes). Les causes peuvent être très variées : maladie acquise ou génétique, malformation congénitale, traumatisme dû à un accident, vieillissement... (cf. OMS)

PRECONISATIONS

- Vérifier l'accessibilité des lieux
- Sensibiliser les judokas (et parents)
- Ne pas laisser le judoka isolé sur le tatami
- Prévoir un parrain à chaque séance pour les personnes non autonome
- Se renseigner auprès des parents du handicap du judoka
- Les contraintes spécifiques liées à la pratique du judo

RESSOURCES

ASSOCIATIONS

www.ffjudo.com
www.handisport.org

INSTITUTIONS

www.handicap.gouv
www.prnsh.fr

BIBLIOGRAPHIE

Documents
archives fédérales

CONTACTS UTILES :

- Formateur régional JPSH
(se renseigner auprès de sa ligue)

- Coordinateur de la
Commission Nationale :

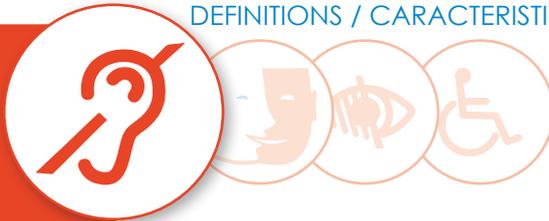
Olivier Busnel
olivier.busnel@ffjudo.com

Sécurité

- Avertir que les prothèses seront retirées lors de la séance.

DEFINITIONS / CARACTERISTIQUES

HANDICAP
AUDITIF



Le handicap auditif concerne des personnes atteintes de surdit . C'est un  tat pathologique caract ris  par une perte partielle ou totale du sens de l'ou ie.
Ce handicap peut  tre pr sent d s la naissance ou acquis durant la vie de la personne. (cf OMS)

PRECONISATIONS

- Sensibiliser les judokas (et parents)
- Ne pas laisser le judoka isol  sur le tatami
- Pr voir un parrain   chaque s ance pour les personnes non autonome
- Se renseigner aupr s des parents du handicap du judoka
- Les contraintes sp cifiques li es   la pratique du judo (peut-il chuter ?)

RESSOURCES

ASSOCIATIONS

www.ffjudo.com
www.handisport.org

INSTITUTIONS

www.handicap.gouv
www.prnsh.fr

APPLICATIONS
Smartphones

Signes.mobi

CONTACTS UTILES :

- Formateur r gional JPSH
(se renseigner aupr s de sa ligue)

- Coordinateur de la
Commission Nationale :

Olivier Busnel
olivier.busnel@ffjudo.com

Consignes

- Transmission des informations par affichages
(*organigramme du club, consignes du dojo, renseignements divers...*)
- Communication par  crit, via un tableau, une tablette ...
- Se renseigner du niveau de surdit 
- Se renseigner du mode de communication :
oral, langue des signes, lecture labiale (*lit sur les l vres*)
- Pour la communication : bien articuler, parler lentement et attention au placement (*cach , luminosit , ...*)

S curit 

- **Attention** pour les personnes qui portent un appareillage (petit appareil auditif, implant, ...) : il sera n cessaire de les retirer   certains moments de la s ance suivant le type d'exercice.
- **Attention**, le pi ge c'est de penser que l'enfant comprend tout, et donc on fait moins attention par la suite.